



COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblée générale mixte du 12 avril 2016 : adoption des résolutions relatives à l'augmentation de capital réservée et à la gouvernance

- **Approbation des délégations financières permettant l'augmentation de capital réservée de 50,0 M€ et la modification de la gouvernance annoncées le 26 février 2016**
- **Nomination de Santé Holdings S.R.L., représentée par Monsieur Antonino Ligresti, en qualité de membre du conseil d'administration sous condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital**
- **Renouvellement des mandats de l'ensemble des administrateurs actuels**

Paris, le 12 avril 2016

CARMAT (FR0010907956, ALCAR, éligible PEA-PME), concepteur et développeur du projet de cœur artificiel total le plus avancé au monde, visant à offrir une alternative thérapeutique aux malades souffrant d'insuffisance cardiaque terminale, annonce que l'assemblée générale mixte qui s'est tenue ce jour a adopté l'ensemble des résolutions relatives à l'augmentation de capital réservée et à la gouvernance.

- **Mise en œuvre de l'augmentation de capital réservée de 50,0 M€**

L'assemblée générale mixte réunie ce jour a voté en faveur de la délégation de compétence permettant l'augmentation de capital d'un montant de 50,0 millions d'euros réservée au profit de personnes dénommées, annoncée par CARMAT le 26 février 2016.

Le conseil d'administration réuni à l'issue de cette assemblée générale, faisant usage de cette délégation, a décidé d'émettre 1 349 159 actions nouvelles au prix de 37,06 € par action représentant une augmentation de capital d'un montant total, prime d'émission incluse, de 50,0 M€.

Conformément aux termes du protocole d'investissement signé en date du 26 février 2016 entre CARMAT, ses actionnaires de référence et le pool d'investisseurs stratégiques, le prix de l'émission des actions nouvelles correspond à la moyenne des cours pondérée par les volumes des 5 dernières séances de bourse précédant la date de ce conseil d'administration.

La société informera le public par voie de communiqué de la réalisation de cette augmentation de capital réservée.

Par ailleurs, le conseil d'administration a décidé de ne pas mettre en œuvre concomitamment de placement privé auprès d'investisseurs qualifiés.

- **Nouvelle composition du conseil d'administration**

L'assemblée générale mixte réunie ce jour a voté en faveur de la désignation de la société Santé Holdings S.R.L., représentée par Monsieur Antonino Ligresti, en qualité de membre du conseil d'administration, sous condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital réservée.

Sous cette réserve et compte tenu des renouvellements des mandats des administrateurs actuels adoptés par l'assemblée générale mixte, le conseil d'administration serait désormais composé de 8 membres, dont 3 indépendants :

- Monsieur Jean-Claude Cadudal, administrateur indépendant
- Monsieur Marcello Conviti, directeur général
- Matra Défense, représentée par Madame Anne-Pascale Guédon
- Truffle Capital, représentée par Monsieur Philippe Pouletty
- Monsieur Alain Carpentier
- Monsieur Henri Lachmann, administrateur indépendant
- Monsieur André-Michel Ballester, administrateur indépendant
- Santé Holdings S.R.L., représentée par Docteur Antonino Ligresti

Marcello Conviti, Directeur général de CARMAT, commente : « *Au nom de toute l'équipe CARMAT, je souhaite remercier nos actionnaires pour leur confiance et soutien. Grâce à cette augmentation de capital de 50,0 M€, CARMAT disposera d'une structure financière solide pour poursuivre sereinement ses développements industriels et cliniques nécessaires à l'obtention du marquage CE pour son dispositif médical unique.* »

Le résultat des votes par résolution sera disponible sur le site internet de la Société (www.carmatsa.com, rubrique Investisseurs / Documentation / Assemblées générales) dans les délais légaux.



A propos de CARMAT : CARMAT, le projet de cœur artificiel le plus performant au monde

Une réponse crédible à l'insuffisance cardiaque terminale : CARMAT se propose de répondre, à terme, à un enjeu de santé publique majeur lié aux maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité dans le monde : l'insuffisance cardiaque. Grâce à la poursuite du développement de son cœur artificiel total, CARMAT a pour ambition de pallier le manque notoire de greffons dont sont victimes des dizaines de milliers de personnes souffrant d'insuffisance cardiaque terminale irréversible, les plus malades des 20 millions de patients concernés par cette maladie évolutive en Europe et aux États-Unis.

Le fruit du rapprochement de deux expertises uniques au monde : l'expertise médicale du Professeur Carpentier, mondialement reconnu notamment pour l'invention des valves cardiaques Carpentier-Edwards® les plus implantées au monde, et l'expertise technologique d'Airbus Group, leader mondial de l'aéronautique.

Le mimétisme du cœur naturel : par sa taille, le choix des matériaux de structure et ses fonctions physiologiques inédites, le cœur artificiel total CARMAT pourrait, sous réserve de la réussite des essais cliniques à effectuer, sauver chaque année la vie de milliers de patients, sans risque de rejet et avec une bonne qualité de vie.

Un projet leader reconnu au niveau européen : en accord avec la Commission Européenne, CARMAT bénéficie de l'aide la plus importante jamais accordée par Bpifrance à une PME, soit un montant de 33 millions d'euros.

Des fondateurs et des actionnaires prestigieux fortement impliqués : Airbus Group (Matra Défense), le Professeur Alain Carpentier, le [Centre Chirurgical Marie Lannelongue](#), [Truffle Capital](#), un leader européen du capital investissement, et les milliers d'actionnaires, institutionnels et particuliers, qui ont fait confiance à CARMAT.

Pour plus d'informations : www.carmatsa.com



Note de mise en garde

Le présent communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Carmat dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives de la société relatives à ses objectifs. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, l'évolution de la réglementation, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la société. Les objectifs de la société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans son document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 16 mars 2015 sous le numéro D.15-0138 et aux changements des conditions économiques, des marchés financiers ou des marchés sur lesquels CARMAT est présent. Notamment aucune

garantie ne peut être donnée quant à la capacité de la société de finaliser le développement, la validation et l'industrialisation de la prothèse et des équipements nécessaires à son utilisation, de produire les prothèses, de satisfaire les demandes de l'ANSM ou de toute autre autorité de santé, de recruter des malades, d'obtenir des résultats cliniques satisfaisants, de réaliser les essais cliniques et les tests nécessaires au marquage CE, d'obtenir le marquage CE ou de mener à bien l'industrialisation du projet. Les produits de CARMAT sont à ce jour utilisés exclusivement dans le cadre d'essais cliniques.



CARMAT

Marcello Conviti
Directeur Général

Benoît de la Motte

Directeur Administratif et Financier
Tél. : 01 39 45 64 50
contact@carmatsas.com

Alize RP

Relations Presse

Caroline Carmagnol

Tél. : 01 44 54 36 66
carmat@alizerp.com

NewCap

Communication financière
et Relations Investisseurs

Dusan Oresansky
Emmanuel Huynh

Tél. : 01 44 71 94 94
carmat@newcap.fr



Libellé : **CARMAT**
ISIN : **FR0010907956**
Mnémonique : **ALCAR**